

MAQUETTE DE LA FORMATION DOCTORALE DE L'ED SHS N°473 (Offre pour 2023-2024)

Le doctorat équivaut à 180 crédits dont 60 crédits pour la formation doctorale et 120 crédits pour la thèse

La maquette ci-dessous constitue l'ensemble de la formation doctorale et non la formation annuelle

Plus d'informations sur le site de l'ED SHS <https://edshs.meshs.fr/>

Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits

Formation méthodologique et interdisciplinaire - 12 crédits (Module A1)

2 éléments obligatoires

- éthique et intégrité de la recherche (séminaire proposé par l'ED ou inter-ED ou Collège Doctoral ou MOOC...) (4 crédits)
- séminaire interdisciplinaire ED (4 crédits)

1 élément au choix

- journées carrières
- Participation à 3 Cafés-Doc (fortement recommandée pour les internationaux) (pour les inscrit(e)s jusque 2022-2023)
- participation à 3 Cafés-Doc ou 2 Cafés-Doc+ la JE des doctorants de l'ED (4 crédits)(pour les inscrit(e)s à partir de 2023-2024)
- les données de la recherche dans les thèses de doctorat (4 crédits)
- analyse textuelle automatisée : exemple du logiciel Iramuteq (4 crédits)
- communication numérique et sciences sociales (4 crédits)
- formations numériques (plaquette du Collège Doctoral) – 2 jours de formation (4 crédits)
- autre formation méthodologique du Collège Doctoral – 2 jours de formation (4 crédits)
- toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED (4 crédits)

Langues au choix - 6 crédits (Module B1)

- niveau en langue anglaise B2 ou C1 selon le laboratoire ou possibilité d'une autre langue (modalités sur le site de l'ED SHS)
- validation par les : CAPES en langue, Agrégation en langue, DUFL, Master en langue
- validation obligatoire du français pour les non-francophones

Connaissance du milieu professionnel - 12 crédits (Module A2)

1 élément obligatoire pour les non-salariés

- valorisation du doctorat et portfolio de compétences (6 crédits)

1 élément à choisir dans la liste suivante

- parcours enseignement supérieur et recherche (plaquette du Collège Doctoral) - 2 jours de formation (6 crédits)
- administration et valorisation de la recherche (6 crédits)
- parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise (plaquette du Collège Doctoral) - 2 jours de formation (6 crédits)
- autre formation professionnelle du Collège Doctoral (2 jours de présence au même module=validation) ou d'un autre organisme (6 crédits)
- validation de l'activité complémentaire rémunérée des doctorants contractuels pendant la durée de la thèse – 120h minimum (6 crédits)
- expérience professionnelle en milieux associatifs, socio-éducatifs, culturels ou artistiques (fournir attestations) (6 crédits)
- statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%*) ou retraité (validation du module) (12 crédits)

Validation par le laboratoire de 30 crédits

Séminaires scientifiques - 14 crédits (Module C1)

2 éléments à choisir dans la liste suivante

- séminaire disciplinaire de laboratoire 1 (7 crédits)
- séminaire disciplinaire de laboratoire 2 (7 crédits)
- séminaire interdisciplinaire de l'ED 1 (différent du séminaire validé en A1) (7 crédits)
- séminaire interdisciplinaire de l'ED 2 (différent du séminaire validé en A1) (7 crédits)

Initiative scientifique - 8 crédits (Module D1)

1 élément à choisir dans la liste suivante

- participation aux activités du laboratoire ou de l'ED (*co-organisation ou participation active à : journées d'études, colloques, journées « jeunes chercheurs », mandat association des doctorants ou mandat universitaire, projet ANR, exposition, performance artistique, ouvrage, traduction, actes de colloques, collaboration en groupe de travail, workshop...*)
- validation d'un stage d'au moins 1 mois (*bors université d'inscription et bors cotutelle*) : recherche en centre spécialisé, archives, bibliothèque, entreprise...
- validation du séjour de plus de 3 mois à l'étranger pour tout doctorant
- validation du statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%*) selon la politique du laboratoire

- validation du statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%*) selon la politique du laboratoire (7 crédits)
- Université d'été (7 crédits)
- Autre manifestation scientifique : colloque, ... (*sur proposition du doctorant avec accord du laboratoire*) (7 crédits)

Diffusion de la recherche - 8 crédits (Module D2)

- 1 communication orale (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) (2 crédits) +
- 1 communication orale ou 1 poster (2 crédits) +
- 1 article accepté ou mis en ligne dans une revue labellisée ou 1 article dans un support à comité de lecture (4 crédits)

NB ► 1 séminaire = 3 journées d'études ou 1 journée d'études + 1 colloque de 2 jours = 20 heures